Campagne d'interpellation numérique des député·es : Non au nouveau projet de loi sur l'asile et l'immigration !

MODE D'EMPLOI

L'objectif de cette campagne est clair : mobiliser un maximum de citoyen·nes pour appeler les député·es à s'opposer au texte du projet de loi immigration, dont les dispositions limitent de manière drastique et inédite les droits des personnes étrangères.

Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de VoxPublic, sélectionner la campagne « Non au nouveau projet de loi sur l'asile et l'immigration ! » et suivre les étapes suivantes : *(En cas de soucis, n'hésitez pas à rafraîchir la page).*

1) Entrez votre **code postal** et choisissez la manière dont vous voulez interpeller vos député·es : sur **X (anciennement Twitter)**, par **email** ou les deux.

2) Choisissez l'élu·e ou les élu·es à interpeller.

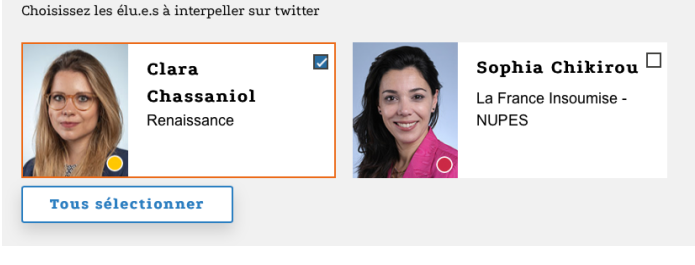

3) Par **Email :** Complétez le formulaire avec votre nom, prénom et adresse mail. Vous pouvez modifier le corps du texte du mail si vous le souhaitez.

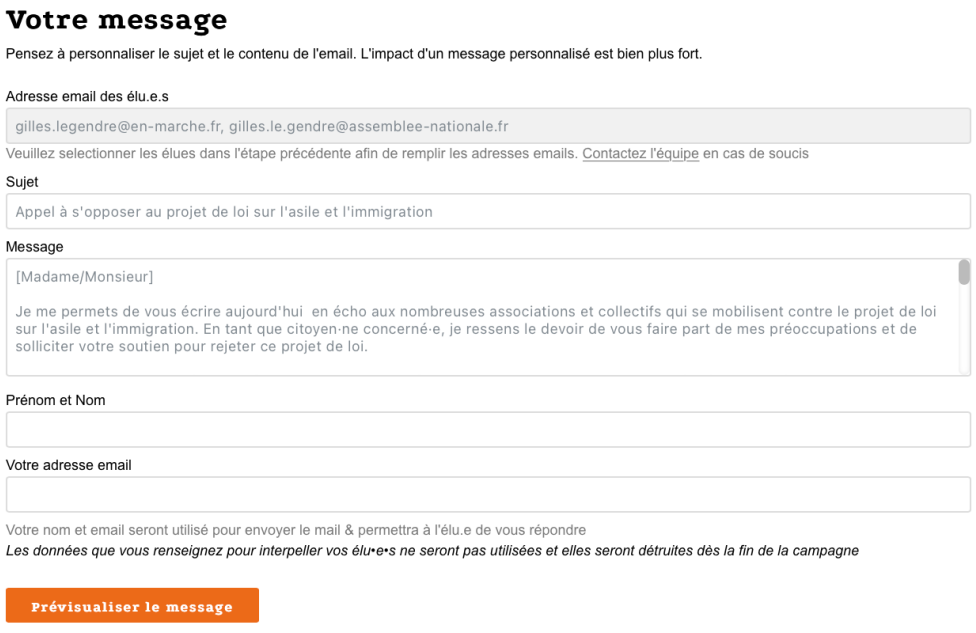

4) Sur **X (anciennement Twitter) :** choisissez un ou plusieurs des 4 tweets types proposés et tweetez depuis votre compte.

Félicitations, vous venez d'interpeller votre député·e ! N'hésitez pas à recommencer autant de fois que vous le souhaitez, et à partager la campagne au plus grand nombre. Votre action et votre soutien sont essentiels pour faire entendre notre voix collective.